BARNIER ® VK20

Ecran frein- vapeur VK20

DESCRIPTION

Le Vapour Kontrol 20 est un écran frein-vapeur technique. Produit composite réalisé à partir d'un compound spécial en PE et de feutre. Il est certifié CE EN13984

CARACTERISTIQUES

- Le VK20 est un frein-vapeur étanche à l'air, autorisant une excellente ouverture à la diffusion et très robuste
- VK20: Respect de la norme NFP 21-204 (DTU31.2) pour les maisons à ossatures bois (pose sol, mur et plafond)
- Utilisé dans les constructions où un frein-vapeur à ouverture à la diffusion est requis, dans les constructions neuves ainsi qu'en rénovation
- Permet la réalisation d'une enveloppe de bâtiment étanche à l'air, prévenant ainsi l'apparition de courants d'air au sein de la maison.
- 3 mois de résistance aux UV et à l'exposition aux intempéries pour une isolation facile par l'extérieur

AVANTAGES

- Les propriétés hydrorégulatrices favorisent le rétroséchage de la charpente isolée en été et protègent contre la formation de condensation en hiver
- Favorise l'efficience énergétique et prévient les pertes thermiques incontrôlées
- Solide et résistant aux déchirures grâce à la nappe de renforcement
- VK20: test d'étanchéité à l'eau selon la norme DIN EN 1928 (Méthode A)
- Le quadrillage imprimé facilite la pose

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Propriétés Techniques	Valeur Nominale	Unité	Méthode d'essai
Densité	85g/m² (+/-5%)	m²	EN 1849-2
Épaisseur de la couche d'air équivalente à la diffusion	20	M	EN 1931
Maximum tensile strength (stretching) diagonally	≥85 N/50mm	-	EN 12311-11
Maximum tensile strength (stretching) diagonally	≥55 N/50mm	-	EN 12311-11
Reaction to fire, freely suspended	E	-	EN 13501-1
Resistance to cross-ways tearing	≥50	N	EN 12311-2
Resistance to lengthways tearing	≥50	N	EN 12311-2
Plage de température	-20°C /+80°C	-	-
Waterproofing	Conforme	-	EN 1928

Note:

****This will be taken from the core product for the SAP Material Group****

PRÉSENTATION STANDARD

- Longueur du rouleau: 50 mètres
- Largeur du rouleau: 1500 mm

RECOMMANDATIONS

Les films pare vapeur Scapa Vapour Kontrol 20 doivent être stockés dans leur emballage d'origine, à l'abri de
la poussière, de la chaleur, de la lumière directe du soleil, de l'humidité. La température de stockage doit être
comprise entre 10°C et 25°C. Il est recommandé d'appliquer à ce produit une date maximale d'utilisation stricte de 24 mois à partir de la date de fabrication. Le produit ne doit pas être affecté par le gel et protéger des
effets du soleil

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.